

N°2022-007

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM

~\*~\*~\*~

SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AVRIL 2022

~\*~\*~\*~

L'an deux mille vingt deux, le 06 avril à 21 heures, les membres du Comité Syndical du SICTOM du Secteur de Condom, dûment convoqués le 25 mars 2022, se sont réunis à la salle des fêtes de Maignaut-Tauzia, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT.

Etaient présents :

AGRAS Pierre – BARTOLINI Jean-Marie – BENAC Guy –BIEMOURET Gisèle –BOURDIOL André – CASTELNAU Maxime – CAUSERO Georges – CENCIGH Laurent –DONA Edouard – DUPRONT Didier – DUTOUR Joël – GIRY Jean-Philippe – GOUZENES Véronique - LAPEYRE Bernard - LAURENT Cécile – LENTIN Alain – LEROY Joëlle – MAGNIN Patrick –MESTE Michel – MONTIES Charles – QUESNEL Joël – REMY Jean-Bernard – ROSIERS Jean – SECHET Margaux–TOUHE-RUMEAU Christian –

Procurations :

BOISON Maurice représenté par MESTE Michel - BUSNEL Agnès représentée par DUTOUR Joël  
ORTHOLAN Rosette représentée par CAUSERO Georges - ROUSSE Jean-François représenté par CASTELNAU Maxime - TOURNE Jean-Pierre représenté par DUPRONT Didier

Absents excusés :

GAIKOWSKI Yolande CHAULET Anthony NETO Barbara

Secrétaire de séance : DUTOUR Joël

APPROBATION PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12/01/2022

Monsieur le Président a PROPOSÉ à l'Assemblée l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 janvier 2022.

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 janvier 2022.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Condom, le 07 avril 2022

Le Président,



Didier DUPRONT

N°2022-008

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM

:- :- :- :-

SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AVRIL 2022

:- :- :- :-

L'an deux mille vingt deux, le 06 avril à 21 heures, les membres du Comité Syndical du SICTOM du Secteur de Condom, dûment convoqués le 25 mars 2022, se sont réunis à la salle des fêtes de Maignaut-Tauzia, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT.

Etaient présents :

AGRAS Pierre – BARTOLINI Jean-Marie – BENAC Guy –BIEMOURET Gisèle –BOURDIOL André –CASTELNAU Maxime – CAUSERO Georges – CENCIGH Laurent –DE SABATA Valérie – DELLA-VEDOVE Jean-Luc –DONA Edouard – DUPRONT Didier – DUTOUR Joël – GIRY Jean-Philippe – GOUZENES Véronique – HULSHOF Sabine – LAPEYRE Bernard - LASPORTES Séverine – LAURENT Cécile – LENTIN Alain – LEROY Joëlle – MAGNIN Patrick – MESTE Michel – MONTIES Charles – QUESNEL Joël – REMY Jean-Bernard – ROSIERS Jean – SECHET Margaux – TOUHE-RUMEAU Christian –

Procurations :

BOISON Maurice représenté par MESTE Michel - BUSNEL Agnès représentée par DUTOUR Joël  
ORTHOLAN Rosette représentée par CAUSERO Georges - ROUSSE Jean-François représenté par CASTELNAU Maxime - TOURNE Jean-Pierre représenté par DUPRONT Didier

Absents excusés :

GAIKOWSKI Yolande CHAULET Anthony NETO Barbara

Secrétaire de séance : DUTOUR Joël

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITÉ ET LE PRIX DU SERVICE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS 2021

Monsieur le Président a **RAPPELLÉ** aux membres délégués siégeant au SICTOM que la loi 95-101 du 2 février 1995 et le décret d'application 95 635 du 6 mai 1995 prévoient que l'assemblée délibérante approuve le rapport annuel sur la qualité et le prix du service public de collecte et d'élimination des déchets pour l'année 2021, au plus tard dans les six mois suivant la clôture de l'exercice.

Ce dernier, joint en annexe, comprend :

- l'organisation générale du service
- les moyens financiers du SICTOM (C.E.O.M. et Redevance Spéciale)
- les moyens en personnels du SICTOM
- le parc roulant du SICTOM (état-maintenance-consommation)
- le fonctionnement des déchèteries gérées par TRIGONE
- la collecte du verre
- la caractérisation
- l'évolution des tonnages collectés
- les activités du SICTOM
- les actions sur le territoire menées par l'animatrice
- le bilan de l'année

Monsieur le Président a **INVITÉ** les membres délégués présents du Comité Syndical à prendre acte de sa communication

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré

A L'UNANIMITE,

PREND ACTE du Rapport d'Activité ci-joint concernant la qualité et le prix du service d'élimination des déchets pour 2021.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Condom, le 07 avril 2022

Le Président



Didier DUPRONT, du secteur de condom



N°2022-009

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM

:- :- :- :-

SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AVRIL 2022

:- :- :- :-

L'an deux mille vingt deux, le 06 avril à 21 heures, les membres du Comité Syndical du SICTOM du Secteur de Condom, dûment convoqués le 25 mars 2022, se sont réunis à la salle des fêtes de Maignaut-Tauzia, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT

Etaient présents :

AGRAS Pierre – BARTOLINI Jean-Marie – BENAC Guy –BIEMOURET Gisèle –BOURDIOL André – CASTELNAU Maxime – CAUSERO Georges – CENCIGH Laurent –DE SABATA Valérie – DELLA-VEDOVE Jean-Luc –DONA Edouard – DUPRONT Didier – DUTOUR Joël – GIRY Jean-Philippe – GOUZENES Véronique – HULSHOF Sabine –LAPEYRE Bernard - LASPORTES Séverine – LAURENT Cécile – LENTIN Alain – LEROY Joëlle – MAGNIN Patrick –MESTE Michel – MONTIES Charles – QUESNEL Joël – REMY Jean-Bernard – ROSIERS Jean – SECHET Margaux–TOUHE-RUMEAU Christian –

Procurations :

BOISON Maurice représenté par MESTE Michel - BUSNEL Agnès représentée par DUTOUR Joël ORTHOLAN Rosette représentée par CAUSERO Georges - ROUSSE Jean-François représenté par CASTELNAU Maxime - TOURNE Jean-Pierre représenté par DUPRONT Didier

Absents excusés :

GAIKOWSKI Yolande CHAULET Anthony NETO Barbara

Secrétaire de séance : DUTOUR Joël

COMPTE DE GESTION 2021

Monsieur le Président a **RAPPELLÉ** à l'Assemblée que le Compte de Gestion est établi par le receveur de la trésorerie de Condom, à la clôture de l'exercice.

- CERTIFIE que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.
- PRESENTE les résultats de l'exercice.

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré

A L'UNANIMITE

ADOpte le Compte de Gestion 2021, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Pour extrait certifié conforme,  
Condom, le 07 avril 2022  
Le Président,

Didier DUPRONT



N°2022-010

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM

---  
SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt deux, le 06 avril à 21 heures, les membres du Comité Syndical du SICTOM du Secteur de Condom, dûment convoqués le 25 mars 2022, se sont réunis à la salle des fêtes de Maignaut-Tauzia, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT

Etaient présents :

AGRAS Pierre – BARTOLINI Jean-Marie – BENAC Guy –BIEMOURET Gisèle –BOURDIOL André –CASTELNAU Maxime – CAUSERO Georges – CENCIGH Laurent –DE SABATA Valérie – DELLA-VEDOVE Jean-Luc –DONA Edouard – DUPRONT Didier – DUTOUR Joël – GIRY Jean-Philippe – GOUZENES Véronique – HULSHOF Sabine – LAPEYRE Bernard - LASPORTES Séverine – LAURENT Cécile – LENTIN Alain – LEROY Joëlle – MAGNIN Patrick – MESTE Michel – MONTIES Charles – QUESNEL Joël – REMY Jean-Bernard – ROSIERS Jean – SECHET Margaux – TOUHE-RUMEAU Christian –

Procurations :

BOISON Maurice représenté par MESTE Michel - BUSNEL Agnès représentée par DUTOUR Joël  
ORTHOLAN Rosette représentée par CAUSERO Georges - ROUSSE Jean-François représenté par CASTELNAU Maxime - TOURNE Jean-Pierre représenté par DUPRONT Didier

Absents excusés :

GAIKOWSKI Yolande CHAULET Anthony NETO Barbara

Secrétaire de séance : DUTOUR Joël

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Monsieur le Président a **PRESENTÉ** à l'assemblée le Compte Administratif 2021 défini comme suit :

Investissement :

Dépenses	Prévu	936 909,81€
	Réalisé	528 803,23€
	Reste à réaliser	0,00€
Recettes	Prévu	936 909,81€
	Réalisé	934 317,13€
	Reste à réaliser	0,00€

Fonctionnement :

Dépenses	Prévu	3 316 515,15€
	Réalisé	3 188 129,39€
	Reste à réaliser	0,00€
Recettes	Prévu	3 316 515,15€
	Réalisé	3 259 840,49€
	Reste à réaliser	0,00€

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	405 513,90€
Fonctionnement	71 711,10€
Résultat global	477 225,00€

Monsieur le Président ne participe pas au vote.

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré, PAR 28 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION  
ADOpte le Compte Administratif 2021.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.



  
Pour extrait certifié conforme,  
Condom, le 07 avril 2022  
Le Président - Didier DUPRONT



N°2022-011

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM

-:-:-:-

SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AVRIL 2022

-:-:-:-

L'an deux mille vingt deux, le 06 avril, à 21 heures, les membres du Comité Syndical du SICTOM du Secteur de Condom, dûment convoqués le 25 mars 2022, se sont réunis à Maignaut-Tauzia, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT.

Etaient présents :

AGRAS Pierre – BARTOLINI Jean-Marie – BENAC Guy –BIEMOURET Gisèle –BOURDIOL André –CASTELNAU Maxime – CAUSERO Georges – CENCIGH Laurent –DE SABATA Valérie – DELLA-VEDOVE Jean-Luc –DONA Edouard – DUPRONT Didier – DUTOUR Joël – GIRY Jean-Philippe – GOUZENES Véronique – HULSHOF Sabine – LAPEYRE Bernard - LASPORTES Séverine – LAURENT Cécile – LENTIN Alain – LEROY Joëlle – MAGNIN Patrick – MESTE Michel – MONTIES Charles – QUESNEL Joël – REMY Jean-Bernard – ROSIERS Jean – SECHET Margaux – TOUHE-RUMEAU Christian –

Procurations :

BOISON Maurice représenté par MESTE Michel - BUSNEL Agnès représentée par DUTOUR Joël  
 ORTHOLAN Rosette représentée par CAUSERO Georges - ROUSSE Jean-François représenté par CASTELNAU Maxime - TOURNE Jean-Pierre représenté par DUPRONT Didier

Absents excusés :

GAIKOWSKI Yolande CHAULET Anthony NETO Barbara

Secrétaire de séance : DUTOUR Joël

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2021

Monsieur le Président, a **RAPPELLÉ** à l'Assemblée que suite à l'approbation du Compte Administratif 2021, il y a lieu d'affecter le résultat d'exploitation de cet exercice.

Monsieur le Président :

**PRÉSENTE** à l'Assemblée l'affectation des résultats 2021 défini comme suit :

<b>Considérant</b>	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire	
<b>Statuant</b>	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021	
<b>Constatant</b>	que le Compte Administratif fait apparaître :	
-	Un déficit de fonctionnement de :	203 095,05€
-	Un excédent reporté de :	274 806,15€
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	71 711,10€
-	Un excédent d'investissement de :	405 513,90€
-	Un déficit des restes à réaliser de :	0,00€
	Soit un excédent de financement de :	405 513,90€

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,  
**À L'UNANIMITÉ**

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	71 711,10€
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00€
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	71 711,10€
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	405 513,90€

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,  
 Condom, le 07 avril 2022  
 Le Président - Didier DUPRONT

N°2022-012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM

-:-:-:-

SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AVRIL 2022

-:-:-:-

L'an deux mille vingt deux, le 06 avril à 21 heures, les membres du Comité Syndical du SICTOM du Secteur de Condom, dûment convoqués le 25 mars 2022, se sont réunis à la salle des fêtes de Maignaut-Tauzia, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT.

Etaient présents :

AGRAS Pierre – BARTOLINI Jean-Marie – BENAC Guy –BIEMOURET Gisèle –BOURDIOL André –CASTELNAU Maxime – CAUSERO Georges – CENCIGH Laurent –DE SABATA Valérie – DELLA-VEDOVE Jean-Luc –DONA Edouard – DUPRONT Didier – DUTOUR Joël – GIRY Jean-Philippe – GOUZENES Véronique – HULSHOF Sabine – LAPEYRE Bernard - LASPORTES Séverine – LAURENT Cécile – LENTIN Alain – LEROY Joëlle – MAGNIN Patrick – MESTE Michel – MONTIES Charles – QUESNEL Joël – REMY Jean-Bernard – ROSIERS Jean – SECHET Margaux – TOUHE-RUMEAU Christian –

Procurations :

BOISON Maurice représenté par MESTE Michel - BUSNEL Agnès représentée par DUTOUR Joël  
ORTHOLAN Rosette représentée par CAUSERO Georges - ROUSSE Jean-François représenté par CASTELNAU Maxime - TOURNE Jean-Pierre représenté par DUPRONT Didier

Absents excusés :

GAIKOWSKI Yolande CHAULET Anthony NETO Barbara

Secrétaire de séance : DUTOUR Joël

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2022

Monsieur le Président PRÉSENTE à l'Assemblée le Budget Supplémentaire 2022 défini comme suit :

Investissement :

Dépenses	405 513,90€
Recettes	405 513,90€

Fonctionnement :

Dépenses	177 678,94€
Recettes	177 678,94€

Pour rappel, total budget :

Investissement :

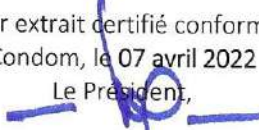
Dépenses :	774 479,90€ (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	774 479,90€ (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses :	3 469 787,94€ (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	3 469 787,94€ (dont 0,00 de RAR)

LE COMITÉ SYNDICAL,  
Après en avoir délibéré **A L'UNANIMITÉ**  
ADOpte le Budget Supplémentaire 2022  
Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,  
Condom, le 07 avril 2022  
Le Président,  
  
Didier DUPRONT



N°2022-013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM

-:-:-:-

SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AVRIL 2022

-:-:-:-

L'an deux mille vingt deux, le 06 avril à 21 heures, les membres du Comité Syndical du SICTOM du Secteur de Condom, dûment convoqués le 25 mars 2022, se sont réunis à la salle des fêtes de Maignaut-Tauzia, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT.

Etaient présents :

AGRAS Pierre – BARTOLINI Jean-Marie – BENAC Guy –BIEMOURET Gisèle –BOURDIOL André –CASTELNAU Maxime – CAUSERO Georges – CENCIGH Laurent –DE SABATA Valérie – DELLA-VEDOVE Jean-Luc –DONA Edouard – DUPRONT Didier – DUTOUR Joël – GIRY Jean-Philippe – GOUZENES Véronique – HULSHOF Sabine –LAPEYRE Bernard - LASPORTES Séverine – LAURENT Cécile – LENTIN Alain – LEROY Joëlle – MAGNIN Patrick –MESTE Michel – MONTIES Charles – QUESNEL Joël – REMY Jean-Bernard – ROSIERS Jean – SECHET Margaux–TOUHE-RUMEAU Christian –

Procurations :

BOISON Maurice représenté par MESTE Michel - BUSNEL Agnès représentée par DUTOUR Joël  
ORTHOLAN Rosette représentée par CAUSERO Georges - ROUSSE Jean-François représenté par CASTELNAU Maxime - TOURNE Jean-Pierre représenté par DUPRONT Didier

Absents excusés :

GAIKOWSKI Yolande CHAULET Anthony NETO Barbara

Secrétaire de séance : DUTOUR Joël

MANDAT DE CONSULTATION AU CDG

Vu les articles 22 bis de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 et 88-3-I de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 relatifs à la participation des employeurs publics à l'acquisition de garanties de protection sociale complémentaire par les agents qu'ils emploient,

Vu l'article 25-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 qui dispose que « *les centres de gestion concluent, pour le compte des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et afin de couvrir pour leurs agents, au titre de la protection sociale complémentaire, les risques mentionnés au I de l'article 22 bis de la loi du 13 juillet 1983 précitée, des conventions de participation avec les organismes mentionnés au I de l'article 88-2 de la présente loi dans les conditions prévues au II du même article* ».

Vu le décret n°2021-1474 du 8 novembre 2021 qui organise, notamment, les modalités pratiques de l'appel à concurrence pour conclure une convention de participation et son contrat collectif d'assurance associé,

Après avoir recueilli l'avis du comité technique du 06 décembre 2021 conformément à l'article 4 du décret précité,

Vu la délibération du Conseil d'administration du CDG 32 en date du 14 décembre 2021 approuvant le lancement d'une consultation pour la passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire pour le risque Santé,

Vu les documents transmis,

Le Président **INFORME** les membres de l'Assemblée que le CDG 32 va lancer un appel public à concurrence en vue de conclure une convention de participation et un contrat d'assurance collectif à adhésion facultative des employeurs publics territoriaux et de leurs agents, destiné à couvrir les frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident (risque « mutuelle santé ») pour un effet au **1<sup>er</sup> janvier 2023**.

Le Président précise que pour envisager d'adhérer à cette convention afin de bénéficier de couvertures d'assurance santé de bonne qualité avec un prix attractif du fait de la mutualisation, il convient de donner un mandat préalable au CDG 32 afin de mener à bien la mise en concurrence pour les risques précités, **étant entendu que l'adhésion à la convention de participation reste libre à l'issue de la consultation.**

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré

**A L'UNANIMITE,**  
**DÉCIDE** de

- donner mandat au CDG 32 pour le lancement d'un appel public à concurrence visant à conclure une convention de participation et son contrat collectif d'assurance pour le risque santé auprès d'un organisme d'assurance,
  - d'indiquer que la participation mensuelle brute attribuée aux agents qui adhéreront au contrat collectif est la suivante (référence : titre III du décret n°2021-1474) : **15€**.
- Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,  
Condom, le **07 avril 2022**

Le Président,



Didier DUPRONT



N°2022-014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM

-:-:-:-

SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AVRIL 2022

-:-:-:-

L'an deux mille vingt deux, le 06 avril à 21 heures, les membres du Comité Syndical du SICTOM du Secteur de Condom, dûment convoqués le 25 mars 2022, se sont réunis à la salle des fêtes de Maignaut-Tauzia, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT.

Etaient présents :

AGRAS Pierre – BARTOLINI Jean-Marie – BENAC Guy – BIEMOURET Gisèle – BOURDIOL André – CASTELNAU Maxime – CAUSERO Georges – CENCIGH Laurent – DE SABATA Valérie – DELLA-VEDOVE Jean-Luc – DONA Edouard – DUPRONT Didier – DUTOUR Joël – GIRY Jean-Philippe – GOUZENES Véronique – HULSHOF Sabine – LAPEYRE Bernard – LASPORTES Séverine – LAURENT Cécile – LENTIN Alain – LEROY Joëlle – MAGNIN Patrick – MESTE Michel – MONTIES Charles – QUESNEL Joël – REMY Jean-Bernard – ROSIERS Jean – SECHET Margaux – TOUHE-RUMEAU Christian –

Procurations :

BOISON Maurice représenté par MESTE Michel - BUSNEL Agnès représentée par DUTOUR Joël  
ORTHOLAN Rosette représentée par CAUSERO Georges - ROUSSE Jean-François représenté par CASTELNAU Maxime - TOURNE Jean-Pierre représenté par DUPRONT Didier

Absents excusés :

GAIKOWSKI Yolande CHAULET Anthony NETO Barbara

Secrétaire de séance : DUTOUR Joël

INSTAURATION DE L'ATTRIBUTION DE TICKETS RESTAURANT

Pour faire face à l'inflation et favoriser le pouvoir d'achat des agents du SICTOM du Secteur de Condom, il a été décidé d'instaurer l'attribution de tickets restaurant pour le personnel titulaire et stagiaire en position d'activité, ainsi que les agents contractuels dont la durée hebdomadaire de travail est de 35 heures.

Le Comité Technique consulté le 11 mars 2022 a émis un avis favorable pour cette mesure.

Monsieur le Président a **PROPOSÉ** à l'Assemblée :

- D'instaurer la mise en place de tickets restaurant pour un montant de 100€ par mois par agent (soit un carnet de 10 tickets pour une valeur fiscale de 10€ ou une carte créditée de 100€) sur 12 mois avec une participation employeur de 50%.
- De dire que peuvent bénéficier des tickets restaurant les agents du SICTOM du Secteur de Condom : agents titulaires et stagiaires en position d'activité, agents contractuels disposant d'un contrat d'une durée hebdomadaire de 35 heures.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces de nature administrative, technique ou financière à l'exécution potentielle de cette délibération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget.
- Comme date d'effet le 01/05/2022.

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la mise en place de tickets restaurant avec les conditions notées ci-dessus et AUTORISE Monsieur le Président à signer les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.